



Appel à candidatures

Thèses de doctorat en sciences de gestion

dans le cadre du projet de recherche

Territoire et Inclusion

Dans le cadre du projet de recherche portant sur « Territoire et Inclusion », nous lançons un appel à candidatures à l'attention des étudiants ayant validé un master recherche ou dont le master recherche est en cours de validation, pour une inscription en 1^{ère} année de thèse de doctorat en sciences de gestion à la rentrée 2019.

Trois orientations de thèse sont proposées :

- 1) **Etude comparative des dynamiques locales d'inclusion entre la France et les Etats-Unis.**
- 2) **Etude des dynamiques partenariales d'inclusion sur un territoire en France.**
- 3) **L'entreprise comme territoire inclusif.**

Les doctorants bénéficieront durant trois années du soutien d'un comité de thèse composé par : Annie Bartoli (LAREQUOI), Martine Brasseur (CEDAG), Didier Chabaud (Chaire ETI), Pascal Grouiez (LADYSS), Jose-Luis Guerrero (Georgetown University), Thomas Lamarche (LADYSS).

En fonction du dossier du candidat et de son projet de recherche, trois types de financement seront envisagés :

- un contrat doctoral au sein de l'école doctorale de sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université Paris Descartes/Université de Paris (direction de thèse au CEDAG : Martine Brasseur) ;
- une bourse de recherche de l'ARIMHE pour financer un séjour à Georgetown University (direction de thèse au LAREQUOI : Annie Bartoli) ;
- un contrat CIFRE (direction de thèse au CEDAG ou au GREGOR : Martine Brasseur ou Didier Chabaud)

Problématique générale :

Le développement de partenariats sur un territoire fait l'objet de nombreuses études. Appréhendé comme une zone d'activités ou un écosystème entrepreneurial, le territoire représente alors un espace dédié au développement économique. Les répercussions en matière de création d'emplois sont bien identifiées et définissent bien souvent la seule dimension sociale des dynamiques mises en œuvre. Dans ce contexte, de récentes initiatives locales tentent de renverser le rapport entre l'économique et le social pour aborder le territoire comme porteur d'un projet de société inclusive dont il s'agit de définir les modes de développement économique.

Ce projet de recherche vise ainsi à clarifier les liens entre territoire et inclusion avec pour objectif de modéliser les processus propres aux écosystèmes entrepreneuriaux inclusifs tout en en identifiant les déterminants.

Plusieurs questions de recherche peuvent être formulées :

- L'inclusion est souvent définie comme le négatif de l'exclusion et ramenée à l'insertion des demandeurs d'emploi ou des groupes discriminés. Quelles sont les approches novatrices ?
- La notion de territoire suppose l'existence de frontières ou de délimitations. Le territoire inclusif est-il un territoire ouvert ? Comment se différencie-t-il d'un territoire porteur d'exclusion ?
- Comment développer le caractère inclusif des territoires ? Quels sont les marges et les leviers d'action des managers et des entrepreneurs ? ceux de l'Etat, des collectivités territoriales et autres formes d'organisations ?

Les trois orientations de thèse proposées :

Pour répondre à ces questions de recherche, trois premières études sont envisagées :

- 1) **Etude comparative des dynamiques locales d'inclusion entre la France et les Etats-Unis.** L'objectif premier est de comparer deux écosystèmes français avec deux écosystèmes de la région de Washington DC. La question des différences culturelles dans les approches de l'inclusion est également soulevée, ainsi que le rôle des politiques publiques territoriales. Plusieurs sujets de thèse peuvent ainsi être développés. Les candidats pourront proposer un angle spécifique de problématisation et argumenter le choix de leur méthodologie.
- 2) **Etude des dynamiques partenariales d'inclusion sur un territoire en France.** Dans cette deuxième orientation, il s'agit de choisir un territoire (par exemple, La Courneuve) ou une démarche spécifique d'inclusion (par exemple, zéro chômeurs ou mission handicap) afin d'explorer en profondeur les différentes étapes des processus à l'œuvre, notamment dans le montage des partenariats, tout en clarifiant le rôle des entreprises et l'impact négatif ou positif des pratiques managériales.
- 3) **L'entreprise comme territoire inclusif.** Soucieuses de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et sociétale, certaines multinationales ont développé des programmes « Diversité et inclusion » afin de lutter contre les discriminations au travail des minorités. Ce troisième type d'études aborde l'organisation comme un territoire au sein duquel se développent des pratiques d'inclusion et d'exclusion qui peuvent rentrer en tension avec les cultures locales. Ainsi comment s'articulent le territoire organisationnel et le territoire régional au prisme de l'inclusion ? Les candidats pourront aborder ce sujet en choisissant une entreprise (Google, ...), un secteur d'activité (Hautes technologies, ...) ou bien proposer une étude de cas multiples permettant de contraster les approches de l'inclusion, éventuellement en se focalisant sur l'un des volets de la diversité (genre, ...).

Ces trois orientations de thèse ne sont pas limitatives des sujets que les candidats peuvent proposer en se positionnant dans le cadre du projet de recherche « Territoire et Inclusion ».

Modalités de candidature :

* Composition du dossier : un CV, une lettre de motivation, une présentation du projet de recherche, une lettre de recommandation du directeur de mémoire de master, les relevés de note des deux années de master.

* Adresse mail d'envoi : martine.brasseur@parisdescartes.fr

* Date limite d'envoi : 7 juin 2019

Les candidats pour un contrat doctoral devront pouvoir présenter une attestation de réussite au Master ou un relevé de notes complet supposant la soutenance de leur mémoire de recherche au plus tard pour le 2 juillet.

Au moins un entretien à Paris est à prévoir entre le 7 juin et le 24 juin 2019.